



« L'école, un combat pour l'égalité des chances »

<p> <i>Recueilli par </i>Laëtitia
HELARY <i>et</i> Stéphane
VERNAY.</p>

Évaluations, devoirs faits, réforme du lycée, violences scolaires...

Jean-Michel Blanquer défend ses mesures pour que l'Éducation nationale redevienne facteur de justice sociale.

Entretien

Jean-Michel Blanquer,

ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Comment améliorer l'égalité des chances par l'éducation ?

D'abord, en nous assurant que tous les élèves à l'école primaire acquièrent les savoirs fondamentaux. Les premières années de la vie sont essentielles pour la suite, d'où l'accent mis sur l'école maternelle, le cours préparatoire et le CE1. C'est ma priorité, mais chacune des réformes que nous menons a comme ambition l'élévation générale du niveau des élèves et la justice sociale. En nous attaquant toujours à la racine des inégalités.

Comment cela se traduit-il ?

Par la création de postes, alors même qu'il y a une baisse démographique en école primaire. Le dédoublement des classes de CP et de CE1, qui concerne déjà 190 000 enfants et 300 000 à la rentrée prochaine, est évidemment la mesure la plus significative, parce qu'elle permet de traiter l'inégalité devant le langage et les mathématiques. Lire, écrire, compter, respecter autrui est le socle

à donner à chaque enfant. Nous sommes particulièrement attentifs à la formation continue des professeurs des écoles, et à l'accompagnement des élèves. Les évaluations de CP et CE1 vont dans ce sens.

Et au-delà du primaire ?

La mesure « devoirs faits », qui permet à tous les élèves qui le souhaitent de faire leurs devoirs au collège en étant accompagnés, commence à produire des effets formidables. Elle apaise, élève le niveau et crée plus de justice sociale. La réforme du lycée est aussi une mesure de justice sociale parce qu'elle permet un parcours plus personnalisé. Nous voulons également en finir avec le décrochage dans la voie professionnelle, créer de vrais campus professionnels qui donnent des opportunités d'ascension sociale aux élèves. Et la réforme de la voie générale est une occasion de faire plus de justice territoriale, en implantant des spécialités attractives dans les établissements qui se trouvent en secteurs défavorisés. Avec la réforme du lycée, des élèves craignent d'avoir à faire des choix trop précoces...

C'est la situation antérieure qui conduisait à des choix prédéterminants. À la fin de la seconde, vous vous trouviez dans l'un des trois couloirs (S, L ou ES) qui déterminait beaucoup de choses pour la suite. Là, les élèves vont créer des combinaisons qui ne sont pas définitives. Pour l'enseignement

supérieur, il y aura une variété de profils des bacheliers. Nous voulons un accompagnement plus personnalisé des élèves, et qu'ils se posent des questions dès la seconde. Ils seront aidés par le professeur principal, le chef d'établissement, les professionnels de l'orientation. Cela se passe déjà cette année en seconde, où cinquante-quatre heures sont consacrées à l'orientation.

N'y a-t-il pas un risque que des élèves n'obtiennent pas l'enseignement désiré ?

Cela pourrait arriver, mais ce devrait être assez marginal. C'est un travail dialectique entre les familles et le lycée. Dans un premier temps, au deuxième trimestre, on demande à l'élève d'énoncer les quatre spécialités susceptibles de l'intéresser. Il y aura ensuite un dialogue avec l'établissement pour aboutir aux trois spécialités retenues à la fin du troisième trimestre. C'est d'abord et avant tout une augmentation extraordinaire des choix ouverts aux lycéens dans la voie générale.

Que dites-vous aux Stylos rouges, ces enseignants qui exigent une revalorisation de leur métier ?

Je connais leurs revendications et je les comprends. Le sujet de la rémunération des professeurs et de leur pouvoir d'achat se pose depuis une vingtaine d'années, avec effectivement une certaine dégradation. L'un de mes premiers objectifs est de revaloriser le professeur dans la société. Par le salaire, mais aussi par la

considération que nous lui devons. Une société qui estime ses enseignants et leur donne une place centrale est une société qui va bien. On a commencé à enclencher une action pour le pouvoir d'achat de l'ensemble des personnels, en y injectant l'essentiel de nos augmentations budgétaires qui s'élèvent à 850 millions d'euros en 2019. Un professeur des écoles débutant gagnera 1 000 € de plus par an entre le début et la fin du quinquennat. Et la mesure de défiscalisation des heures supplémentaires mise en oeuvre par le gouvernement conduira à des gains substantiels de pouvoir d'achat pour les professeurs du second degré.

Un plan contre les violences scolaires est attendu. Retirer les allocations familiales aux parents d'enfants violents est-il envisagé ? Nous avons pris une série de premières mesures internes à l'Éducation nationale, comme le signalement systématique des faits et le suivi des sanctions. D'ici à fin janvier, je recevrai le rapport rédigé par une mission composée d'une rectrice, d'un député et d'une maire, autour de trois axes : la sécurité aux abords des établissements, la responsabilisation des familles et la création de structures spécifiques pour les élèves les plus violents. Sur le volet responsabilisation des familles, on a toujours dit que l'on souhaite une approche pragmatique, personnalisée. Selon les cas, il peut s'agir soit d'une aide à la parentalité, soit de sanctions ou d'avertissements. La décision sera prise à la fin du mois.

Entretien complet sur ouest-france.fr



Jean-Michel Blanquer travaille à un plan contre les violences scolaires.



« Je comprends les revendications des Stylos rouges. »



« La mesure « devoirs faits » commence à produire des effets formidables. »

■